



La Tour.infos



Cette année encore, nous vivons avec cette crise sanitaire qui empêche tout rassemblement et l'annulation de la cérémonie des vœux prévue le 14 janvier 2022. C'est par ce bulletin que :

**Le Maire
le Conseil Municipal
le personnel communal
vous souhaitent de bonnes fêtes
de fin d'année et
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour 2022.**



Tout particulièrement pendant cette période de fêtes, assurons de nos meilleures pensées les personnes seules, isolées, hospitalisées ou qui viennent de perdre un être cher et comme il est coutume de le dire :

*« que cette nouvelle année puisse apporter
pour vous et pour vos proches
sérénité, bonheur et santé ».*

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30

Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h 00

ou sur rendez-vous ☎ 04 50 35 81 05



Du 20 au 31 décembre 2021, la mairie sera :

Ouverte du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h

Fermée les vendredis 24 et 31 décembre.

*Résumé sommaire des principales décisions du Conseil Municipal
Séances des 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre*

Urbanisme

Dossiers déposés, instruction assurée par la Communauté de Communes des quatre Rivières - CC4R – selon le règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Déclarations de travaux	
HUBER FILLON, 35 route du Lac	pose de panneaux photovoltaïques
PERRET Patrick, 520 route d'Entreverges	agrandissement de l'abri à bois
Permis de construire	
CHEVALLIER Marie Françoise, Chemin du Petit bois	construction d'une maison individuelle
Etablissement d'Accueil Médicalisé des Quatre Vents, 498 route Dufresne Sommeiller	reconstruction EAM 4 vents de 44 lits après démolition d'un bâtiment existant
<i>A compter du 1^{er} janvier 2022, les communes ont l'obligation de s'équiper d'un nouveau logiciel d'urbanisme « Next-Ads » pour être en capacité de recevoir par voie dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme (saisine par voie électronique, article L 112-8 DU Code des relations entre le public et l'administration).</i>	
Centre Bourg	
OAP - Orientation d'Aménagement et de Programmation	
<p>Le permis d'aménager déposé par RAMPA REALISATIONS a été annulé à la suite d'un examen du projet par les services de l'Etat en concertation avec l'aménageur et la commune.</p> <p>Un nouveau dispositif d'aide aux communes a été mis en place en juillet 2021 qui permet de bénéficier d'une dotation de décentralisation d'urbanisme pour des études liées à des opérations d'aménagement.</p> <p>L'OAP « Centre Bourg » s'inscrit dans cet « appel à projets d'urbanisme - dotation de décentralisation » et le conseil municipal a validé cette demande auprès des services de l'Etat le 7 octobre.</p> <p>Un avis favorable a été donné le 1^{er} décembre par les services de l'Etat et un cahier des charges de consultation de cette étude va être lancé en concertation avec la DDT (Direction Départementale des Territoires-Pôle Aménagement).</p> <p>L'équipe pluridisciplinaire compétente en matière d'écoconstruction et d'écodéveloppement sera constituée :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'un urbaniste,- d'un architecte,- d'un paysagiste, d'un spécialiste de la construction et du marché de l'immobilier,- d'un spécialiste en VRD. <p>La population sera informée au fur et à mesure de l'avancée du projet du futur aménagement du « Centre Bourg ».</p>	
Taxe d'Aménagement Majorée	
<p>Cette taxe a été instaurée par délibération du conseil municipal du 29 novembre 2018 et doit être mise à jour à la suite de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme.</p> <p>Elle a été actualisée par délibération du 5 novembre 2021 pour la prise en compte notamment des modifications de zonage sur les secteurs de Carouge, d'Entreverges, de la Ziza Est... pour une application au 1^{er} janvier 2022</p>	



EXCELLENTE NOUVELLE
*en ce début d'année avec la
réouverture annoncée du
CAFE DU MOLE
aux environs de la fin du
mois de janvier 2022.*

*Bienvenue à Stéphanie
CHAMOT et à Véronique
FEREYRE-ROCQUEMONT.*

Travaux

Eaux pluviales

Les travaux de remise à niveau de la chaussée et de reprise des regards d'eaux pluviales ont été réalisés sur les routes de La Plaine, de la Chapelle et d'Entreverges pour évacuer les afflux d'eau de surface de la voirie en collaboration avec le Syndicat des Rocailles-Bellecombe pour la partie « réseau d'assainissement ».

Bâtiments communaux

- Des fissures de plus en plus importantes sont apparues sur le mur de soutènement du parvis de l'église. Sept ancrages ont été effectués afin de renforcer sa structure.
- La réfection de l'étanchéité des lavoirs a été exécutée par les employés communaux, de même que l'entretien régulier des renvois d'eau sur la route forestière du Môle, le repositionnement répétitif des panneaux à la suite d'actes d'incivilité et d'accidents.
- Des travaux d'insonorisation sont prévus à la salle de cantine, la commande de panneaux a été passée ; la pose sera assurée par les services municipaux.

Cimetière communal

La première tranche de relevage des concessions en état d'abandon est terminée. Une autre procédure est en cours pour le renouvellement des concessions échues et le relevage des sépultures sans concession.



FORET COMMUNALE

Des travaux sont programmés pour permettre une meilleure exploitation des bois : construction d'une antenne de route, d'une place de dépôt, réfection généralisée d'une piste forestière de débardage et construction d'une piste forestière de débardage au communal du Môle, parcelles B et C ; construction d'une antenne de route pour installation d'un câble mâât parcelle L. La région AUVERGNE RHONE ALPES contribue à hauteur de 60 % des dépenses. Merci à M. Martial SADDIER qui a soutenu ces projets.

Service communal de restauration scolaire et de garderie périscolaire

Dès le 3 janvier 2022, l'organisation du service sous le contrôle de Mme Maryline PARENT verra l'arrivée de deux nouveaux agents communaux : Mme Denise DE ROO et Mme Ramona DICU, à temps non complet, postes de remplacement. Elles compléteront le service assuré par Mme Judithe GODARD et Mme Elise FICHARD. Nous remercions le personnel en place, souhaitons la bienvenue aux nouvelles et une bonne retraite à Mme Martine BERTHELOT.

La Région AUVERGNE RHONE ALPES a pris en charge les frais de transport pour trois classes de cycle de ski de l'école primaire à la station de Plaines Joux, somme de 680 € versée le 9 novembre 2021.

Pour la rentrée du lundi 03 janvier 2022, nous demandons aux parents de prévoir les inscriptions sur le portail du logiciel 3DOUEST pour le mardi 28 décembre 2021, 10 heures AU PLUS TARD. Au-delà, aucune inscription ne pourra être prise en compte en mairie pour les 3 et 4 janvier 2022.



STOP !
AUX DEJECTIONS CANINES...
De plus en plus fréquemment, les employés communaux rencontrent des incivilités de la part des propriétaires d'animaux. Merci pour eux de bien vouloir faire le nécessaire et leur éviter ainsi de tels désagréments.



Evènements 2022 – sous réserve des mesures en vigueur au fil des mois

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Cérémonie des vœux annulée

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						



5 – Loto du Sou des écoles

MARS


L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Bourse vêtements enfants

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

 **10 et 24 avril**
Election présidentielle
De nouvelles cartes électorales seront distribuées à tous les électeurs courant mars 2022.

MAI

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



1er mai - Fête de printemps
8 mai – Cérémonie officielle 
14 Trailers du Môle site OASIS

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			



 **12 et 19 Elections** législatives
25 Kermesse de l'école
26 - ST PIERRE

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

13 – Feu d'artifice au lac du Môle et cérémonie officielle intercommunale

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Pause estivale

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		



3 - Vide greniers

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

2 – Repas des Aînés

Soirée Entente Sportive FOOT – date à définir.

NOVEMBRE

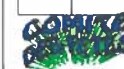
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



11 Cérémonie officielle

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



2 ou 9 - Décembre
Téléthon
17 – Père Noël de l'école 